

SITES ACCESSIBLES AUX CHIENS

AU PAYS DU
MONT-BLANC



A SALLANCHES



**Mais où aller avec son animal de compagnie préféré ?
Ne vous posez plus la question, nous avons la solution pour vous !**

Pour vous permettre de profiter au maximum de votre séjour au Pays du Mont-Blanc, nous vous proposons un petit guide des randonnées et sites accessibles avec votre petite bête à quatre pattes.

Les randonnées proposées sont praticables toute l'année, sous réserve des conditions météo et d'enneigement en hiver.

La base de loisirs des llettes :

Les 3 lacs des llettes vous accueillent pour tous vos loisirs : un lac de pêche, un de baignade et un pour la planche à voile et de nombreuses autres activités sur place : parcours santé, terrain de volley, tables de ping-pong, aires de pique-nique...

Le 3ème lac est accessible aux animaux sous réserve du respect des dispositions suivantes :

- la baignade des animaux est strictement interdite ;
- les animaux doivent être tenus en laisse ;
- les propriétaires de chiens devront ramasser les déjections de leur animal.

Les animaux peuvent emprunter la voie dite rustique sur les berges de l'Arve (digue) à toute période de l'année.





AU PAYS DU MONT- BLANC

Idées de randonnées :

À Megève :

Boucle du Mont d'Arbois - Mont Joux

- Durée : 3h45
- Dénivelé : 673 m D+
- 11.7 km

À Combloux :

La Croix des Salles

- Durée : 2h30
- Dénivelé : 424 m D+
- 7.7 km

Les Intages

- Durée : 1h45
- Dénivelé : 341 m D+

Du 1er juillet au 15 septembre 2024 inclus, la présence des chiens dans l'alpage de Croisse Baulet est proscrite d'après l'arrêté municipal.

À Passy :

Lac Vert

- Durée : 1h
- Niveau : facile, 3.1 km
- **Baignade interdite**

Les Chalets d'Ayères

- Durée : 3h
- Dénivelé : 510 m D+

Les Chalets de Varan depuis le parking du Coudray

- Durée : 1h45 de montée
- Dénivelé : 580 m D+

Aux Contamines Montjoie :

Les granges de Notre-Dame de la Gorge

- Durée : 1h30 aller-retour
- Dénivelé : 160 m D+

Lac de Roselette

- Durée : 0h30 aller-retour
- Dénivelé : 66 m D+



EN VALLEE DE CHAMONIX

À Servoz :

Lac Vert :

- Durée : 1h45
- Dénivelé : 200 m D+

Tête de la Fontaine :

- Durée : 2h
- Dénivelé : 200 m D+

Les Trois Gouilles :

- Durée : 2h
- Dénivelé : 250 m D+

À Vallorcine :

Cascade de Bérard :

- Durée : 0h50
- Dénivelé : 100 m D+

Cascade de Barberine :

- Durée : 1h30
- Dénivelé : 97 m D+

À Chamonix :

Le Sentier du Granit :

- Durée : 1h30
- Dénivelé : 68 m D+

La Cascade du Dard :

- Durée : 2h
- Dénivelé : 400 m D+

Bel-Lachat :

- Durée : 5h40
- Dénivelé : 1108 m D+

À Argentière :

Le Chapeau :

- Durée : 2h40
- Dénivelé : 503 m D+

Aiguillette des Posettes :

- Durée : 4h15
- Dénivelé : 721 m D+

Aux Houches :

Charousse :

- Durée : 2h
- Dénivelé : 210 m D+

Chalets de Chailloux (départ
Coupeau) :

- Durée : 3h
- Dénivelé : 580 m D+



SITES INCONTOURNABLES



- Mer de glace à Chamonix
- Tramway du Mont-Blanc au Fayet (Saint-Gervais-les-Bains)
- Télécabine du Jaillet
- Saint-Gervais-les-Bains - Mont d'Arbois
- Gorges de la Diosaz : 1h30, 130 m D+
- Parc thermal du Fayet
- Secteur du Bettex
- Le Mont-Joux et Mont-Joly
- Gorges de Notre Dame

Points d'eau à Passy :

- Base de loisirs du lac de Passy : chiens autorisés sur les chemins en hauteur.
- La Bialle (rivière près du lac de Passy), la rivière du Balcon d'Assy ainsi que le sentier thématique du Mountain Store.

ORB

Animaux bienvenus à la brasserie Outer Range, au Conflict Coffee et au restaurant le Bird Craft à Sallanches :
531 Rue de Capitaine Bulle, 74700, Sallanches



CONSEILS



Quelques bonnes pratiques à suivre pour le garder en bonne forme sans prendre de risque :

- Hydratez-le régulièrement & humidifiez-le régulièrement pour le rafraîchir en cas de fortes chaleurs.
- En cas de froid, pensez à couvrir votre chien et le protéger pendant les pauses.
- Faites attention aux obstacles que vous lui ferez franchir. Si vous passez l'un d'eux, il pensera alors que ça lui est également possible même si ce n'est pas le cas. Guidez-le donc correctement.

Ne le laissez pas suivre n'importe quelle piste : votre chien peut se retrouver face à un animal dangereux ou dans une posture périlleuse comme un bord de falaise.

Les chiens et les réserves naturelles :

Les chiens sont interdits dans les réserves naturelles afin de ne pas déranger la faune :

- Réserve naturelle des Contamines Montjoie (autorisés mais uniquement tenus en laisse)
- Réserve naturelle de Passy
- Réserve naturelle de Sixt-Fer-à-cheval
- Réserve naturelle du massif des Aiguilles Rouges





Carte interactive de
présence probable des
chiens de troupeaux :



Comment réagir face à un patou ?

Malgré ses airs de gros nounours, le patou (chien de protection des troupeaux) n'est pas un chien de compagnie mais bien un gardien attentif !

Si vous en croisez un lors de votre randonnée, voici le bon comportement à adopter ;

- Approchez vous doucement, restez calme et observez. Le patou risque de venir vers vous et d'aboyer mais c'est normal, il veut vous dissuader de s'en prendre à son troupeau !
- Ne l'effrayez pas : pas de cris ou de mouvements brusques.
- Montrez-lui que tout va bien et que vous êtes inoffensif : retirez votre chapeau et vos lunettes, portez vos bâtons à une main. Parlez-lui calmement.
- Ne pas le caresser.
- Ne portez pas votre chien dans vos bras. Tenez-le en laisse.
- Restez en groupe si vous êtes plusieurs.
- Surtout, ne traversez pas le troupeau, contournez-le.
- Une fois la rencontre terminée, reprenez votre chemin tranquillement. Si le chien ne se calme pas, faites demi-tour.

Se balader avec son chien l'hiver :

Les remontées mécaniques accessibles aux chiens sont les mêmes que celles ouvertes aux piétons (sauf exceptions). À noter notamment que les 2 tronçons de l'Aiguille du Midi ne sont pas accessibles aux chiens.

La station des Contamines Montjoie propose des pistes de ski de fond accessibles en ski-joëring.

- Les chiens sont interdits sur les pistes de ski pour des raisons de sécurité mais tolérés sur le côté, tenus en laisse.
- Vous pouvez randonner en raquettes avec votre chien sur les itinéraires dédiés (hors réserves naturelles).
- Tout comme l'été, les chiens sont les bienvenus en sorties encadrées privatives avec guide (à préciser lors de la réservation) mais interdits sur les sorties collectives.





CLINIQUE VÉTÉRINAIRE À SALLANCHES

Cabinet Edouard SENGER, 84 Rue Charles Viard, 04 50 93 90 81

32 quai de l'hôtel de ville, 74700 Sallanches

HORAIRES D'OUVERTURE

Toute l'année :

Du mardi au samedi de 9h à 12h00 et de 14h30 à 18h
(ouvert le lundi en période de vacances scolaires).

Vacances d'été :

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00
Le dimanche et les jours fériés de 9h30 à 12h30.

CONTACT

04.50.58.04.25 - tourisme@sallanches.com
www.sallanchesmontblanc.com

Pour plus d'informations,
consultez notre carte interactive :

